

JE TRIE MES DÉCHETS ALIMENTAIRES

ILS DEVIENNENT DU
COMPOST !
• MODE D'EMPLOI •



**POUR LE MEILLEUR
ET POUR LE TRI**


PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE**
Agr. Mobiliser • Accélérer

ADEME

AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

AIN
le Département



**RÉDUIRE,
RÉEMPLOYER,
RECYCLER**

**DOMBES
SAÔNE VALLÉE**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES, POURQUOI ?



Réduire les ordures ménagères

Les déchets alimentaires représentent **1/3 de notre poubelle**. Grâce à cette collecte, ils sont valorisés car compostés et non plus incinérés (produisant alors du CO₂).



Fabriquer un compost de qualité

Vos déchets collectés servent à **fabriquer du compost**. Cela participe pleinement à la valorisation des déchets.



Nourrir les sols sur le long terme

Le compost **améliore la fertilité des sols** : il régénère les terres, les rend plus vivantes, retient l'eau dans le sol (moins d'arrosage) et contribue au développement des végétaux.

PARTICIPEZ À CETTE NOUVELLE DÉMARCHÉ !



COMMENT ?



JE TRIE MES DÉCHETS ALIMENTAIRES

en utilisant le bio-seau fourni par ma Communauté de communes (CCDSV)



JE JETTE MES DÉCHETS ALIMENTAIRES

en vrac dans la borne située dans mon quartier. Trouvez la borne la plus proche de chez vous sur dechets.ccdsv.fr



LE BAC SITUÉ DANS LA BORNE À DÉCHETS ALIMENTAIRES EST COLLECTÉ

Une à plusieurs fois par semaine

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE TRI



QUELS DÉCHETS ALIMENTAIRES SONT ACCEPTÉS ?



JE METS DANS LA BORNE À BIODÉCHETS

Restes de repas :



- Viande, poisson, fruits de mer, pâtes, coquillages, riz, pain, fromage, restes d'assiette...

Déchets de préparation :



- Épluchures (dont agrumes, fruits à coque), fruits et légumes abimés, coquilles d'œufs...



- Thés, café, filtres en papier



- Produits périmés (sans emballage)



- Fleurs, bouquets fanés



JE NE METS PAS DANS LA BORNE À BIODÉCHETS



Pas de sac plastique, même compostable !



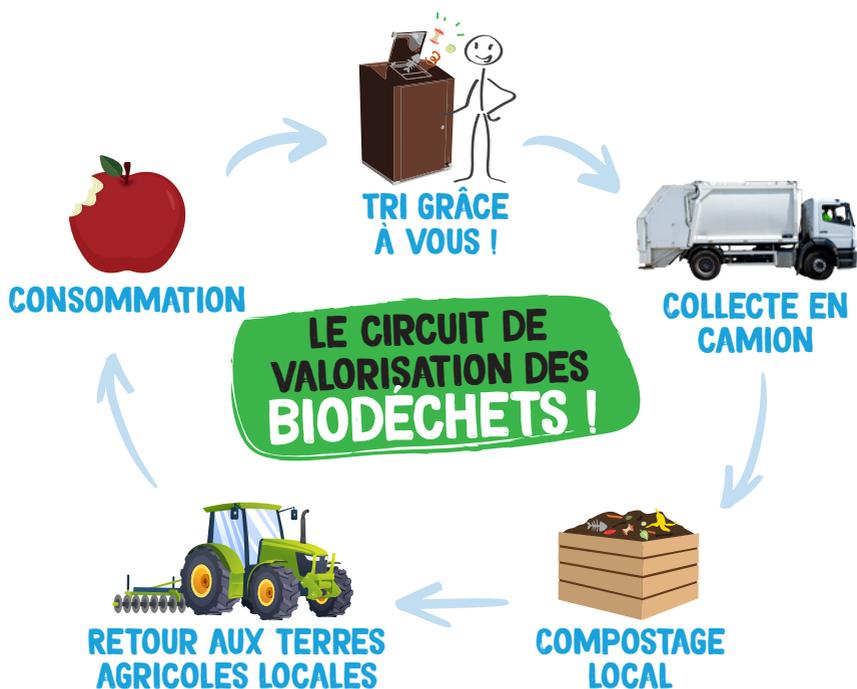
Pas d'emballage, ou d'aliment emballé !



RÉDUIRE, RÉEMPLOYER, RECYCLER



QUE DEVIENNENT MES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?



Ne pas jeter sur la voie publique

**TROUVER UNE BORNE DE
COLLECTE PRÈS DE CHEZ MOI**



Je flashe pour + d'infos

**POUR RÉCUPÉRER
GRATUITEMENT* UN BIO-SEAU :**

CCDSV

627 route de Jassans,
01600 Trévoux

Du lundi au vendredi :

08h30 – 12h30 et 13h30 – 17h

*sous présentation d'un justificatif de domicile

DES QUESTIONS ?

Rendez-vous sur :

www.dechets.ccdsv.fr

ou appelez nous 04 74 08 97 66

**POUR LE MEILLEUR
ET POUR LE TRI**

RÉDUIRE. RÉEMPLOYER. RECYCLER



**DOMBES
SAÔNE VALLÉE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES